

CCI info

N° 293

DÉCEMBRE

2022

JANVIER

2023

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

DOSSIER

Fiscalité : une révolution efficace
plutôt que des évolutions

ACTIONS DE LA CCI

Les ailes des aéroports de Tontouta
et Magenta feront bientôt le tour du monde

ÉCONOMIE

Le code des douanes de
Nouvelle-Calédonie se modernise

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC





Pour vos projets d'aménagement,
découvrez **l'univers mobilier**
by **narbutas**

Bureaux

Rangements

Solutions acoustiques

Sièges et canapés

Mobilier de direction

Mobilier d'accueil





ÉDITO

Johny Wenisso, élu de la CCI, nous a quittés. L'année 2022 se termine aussi sur des préoccupations importantes quant à la capacité de notre système fiscal à soutenir les dépenses du territoire, notamment de service public et de protection sociale. Elle s'achève aussi, heureusement, sur un regain d'énergie apporté par tous les acteurs de l'avenir institutionnel, dont la société civile, pour se mettre autour de la table et au travail afin de préparer un avenir durable et optimisé aux Calédoniens. NC ÉCO a porté, cette année encore, des propositions qui font consensus parmi les acteurs économiques pour rendre les institutions plus efficaces, réduire les inégalités qui minent le vivre-ensemble et la croissance, et améliorer notre fiscalité. Le dossier de ce *CCI Info* est consacré à la proposition de refonte et d'optimisation du rendement de l'impôt proposé par les acteurs économiques, principaux contributeurs de la recette calédonienne. Une préconisation qui ne fait pas dans la demi-mesure, mais dont les chefs d'entreprises - qui se battent tous les jours pour garder à flot leurs propres sociétés, personnels et trésoreries, dans une double tempête Covid-Récession -, sont convaincus qu'elle pourrait enrayer la spirale d'endettement du pays et lui permettre d'avoir les moyens de ses ambitions. La gare maritime accueille à nouveau des croisiéristes, le mécénat d'entreprise soutient la culture, la transformation numérique des entreprises se développe, le pays continue de s'ouvrir aux marchés extérieurs... Il y a de nombreuses raisons de demeurer optimiste en 2023. Charles Lavoix, grand nom de l'entrepreneuriat calédonien, nous l'affirme en page 19 : « *Beaucoup d'opportunités existent encore en Nouvelle-Calédonie* ». C'est tout l'esprit pionnier, si caractéristique des entrepreneurs calédoniens, résumé en une phrase... Et toute la réussite que la CCI vous souhaite, pour l'année qui vient. Bonne année à toutes et à tous, et bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCIinfo SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 **À la une**
L'adieu à Johny Wenisso. Mutualisation des services avec la CAP-NC à Bourail. Recrutement des alternants. Rejoignez la communauté Alumni CCI. Nouveautés à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta.

Actions de la CCI

- 5 Les ailes des aéroports de Tontouta et Magenta feront bientôt le tour du monde
Entrepreneurs, et si vous repensiez votre stratégie ?
- 6 Panorama de l'immobilier 2021 : le marché à la loupe des professionnels.
- 7 L'aéroport de Lifou-Wanaham voit plus grand.

Focus entrepreneur

- 8 Maryline Zitkovic : la direction d'un restaurant après 10 ans de grande distribution.

10 L'actualité des entrepreneurs

DÉCRYPTAGES

Pacifique

- 14 La prospection des marchés étrangers facilitée grâce à BpiFrance.

Innovation

- 16 L'Oceania Geospatial Symposium : l'impulsion d'une nouvelle dynamique.

Portrait

- 19 Charles Lavoix : un patron à l'américaine.

Dossier

- 20 Fiscalité : une révolution efficace plutôt que des évolutions.

Économie

- 26 Le code des douanes de Nouvelle-Calédonie se modernise.

Environnement

- 28 Les déchets des entreprises à la loupe.

Numérique

- 30 Simplifier la vie des entreprises en un clic.

Tourisme

- 32 La gare maritime se remet à quai.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35 Mener un entretien annuel d'évaluation.

Fiche pratique

- 36 Opter pour le mécénat : comment et pourquoi ?

Comment j'ai réussi à...

- 37 Développer un écolodge labellisé.
- 38 Chiffres et échéances



Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Virginie Grizon, Marianne Page, Lionel Sabot, Christine Lalande - Coordination rédaction : Marianne Page et Christine Lalande - Photos : Noémie Dutertre, Bruno Favre, Xavier Férier, Marianne Page, Bruno Moure - Photo de couverture : © Bruno Favre - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Millin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une



Johny Wenisso (au centre) a intégré la CCI en tant qu'élu en 2014.

Très impliqué dans les dossiers de la Chambre de commerce et d'industrie,

Johny Wenisso originaire de Lifou a beaucoup œuvré pour le développement de l'entrepreneuriat dans les îles Loyauté.

Johny Wenisso nous a quittés

Johny Wenisso, membre élu de la CCI, nous a quittés le mercredi 9 novembre 2022, à l'âge de 51 ans. Impliqué depuis 2014 dans la vie de la Chambre dans le secteur services, Johny originaire de la tribu de Jokin était également très actif dans le développement de l'entrepreneuriat à Lifou et tourné vers les autres à travers la Société Nationale de Sauvetage en Mer, qu'il a rejointe en 2008 avant d'en prendre la présidence à Lifou en juillet 2021.

Aîné de sa famille et chef de clan, Johny Wenisso parlait avec conviction de sa double casquette dans le CCI Info n°287 de décembre 2021-janvier 2022, en déclarant : « *les entreprises participent à la vie économique de la tribu et de l'île, tout comme les coutumes ont un impact positif sur les activités économiques.* » Les acteurs de la croisière à Lifou, notamment, ont réagi à son décès en déplorant une grande perte. « *Il était de ceux qui voyaient toujours le bon côté des choses* », se rappellent de lui les permanents de la Chambre. « *Proche des équipes, il se démenait pour les missions de la CCI* ».

C'est avec une grande tristesse que les élus et permanents de la CCI adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances. Johny Wenisso a été inhumé à Lifou le 15 novembre 2022.

Des nouveautés à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

Depuis fin novembre, les passagers de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta peuvent apprécier, en salle d'embarquement, une boutique éphémère de la marque locale Crazy Brothers, et quitter le territoire avec tee-shirts et casquettes 100 % made in Nouvelle-Calédonie. La boutique est en place jusqu'au 25 mai 2023.

Depuis le 8 décembre, l'agence d'attractivité du tourisme en province Sud, Sud Tourisme, a également implanté un guichet d'information touristique dans la salle d'arrivée-bagages. Ce point d'information permettra de promouvoir notre destination en mettant en valeur la diversité et la richesse des activités et paysages que l'on peut trouver en Nouvelle-Calédonie.



Vos formalités d'entreprises maintenant aussi à Bourail

Le 18 octobre la Chambre d'agriculture et de pêche (CAP-NC) a inauguré sa nouvelle agence à Bourail, qui signe également le retour de la CCI de façon permanente dans cette commune économiquement dynamique (la Chambre y effectuait jusqu'alors des permanences à l'antenne de la province Sud). Cette agence permet de mutualiser certains services : les ressortissants de la CCI y trouveront un primo-accueil et un guichet de formalités, ainsi que la permanence une fois par semaine, d'un conseiller CCI.

17, rue Duvergier - Tél. : 44 23 48 / antennebourail@cap-nc.nc



Actions de la CCI

LES AILES DES AÉROPORTS DE TONTOUTA ET MAGENTA FERONT BIENTÔT LE TOUR DU MONDE



À l'aéroport de Nouméa-Magenta, les ailes dessinées par l'artiste Alejandra Rinck Ramirez dans la salle d'embarquement ont été dévoilées fin novembre.

Fin novembre, les artistes calédoniens sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets artistique de la CCI pour doter les aéroports de Tontouta et de Magenta d'ailes « instagrammables », se sont mis à l'ouvrage. Depuis le mois de décembre, le public peut se prendre en photo devant ces créations uniques et, à l'instar de ce qui se fait partout dans le monde, se géolocaliser sur les réseaux sociaux. Cette initiative a pour objectif de mettre en valeur le talent des artistes locaux à travers des œuvres emblématiques de la Nouvelle-Calédonie, qui feront ainsi la promotion de la destination en même temps qu'elles améliorent encore l'expérience passagers.

Seize propositions avaient été reçues et ont été départagées par un comité de sélection composé d'élus de la CCI, de partenaires aéroportuaires et de tourisme, ainsi que de salariés des plateformes concernées. Tous les pro-

jets étaient magnifiques. La Chambre de commerce et d'industrie espère maintenant que le public aura plaisir à découvrir l'aspect ludique, mais aussi la qualité technique et narrative, des dessins d'ailes qui ont été choisis. Retrouvez ces ailes dans le hall public à Tontouta et en salle d'embarquement, à l'aéroport de Magenta.

Pour que vos photos puissent être partagées par la CCI-NC, pensez à vous taguer ! Ailes de Magenta : @cci.nouvelcalédonie (sur Facebook). Ailes de Tontouta : @AéroportNoumeaLaTontouta (sur Facebook) ou @aéroport_noumea_latontouta et/ou utilisation du hashtag #TontoutaExperience (pour Instagram). Sans oublier la destination Nouvelle-Calédonie avec @nouvelcaledonieFR



Les ailes de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta sont signées Patricia Lauzes.

ENTREPRENEURS, ET SI VOUS REPENSIEZ VOTRE STRATÉGIE ?

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'un coaching stratégique gratuit par les étudiants de l'EGC, en candidatant jusqu'au 30 janvier pour faire partie des sept sélectionnés de l'édition 2023 du programme Strategic Business Development.

L'École de gestion et de commerce Pacifique Sud relance son programme Strategic Business Development, pour aider les entreprises de plus de trois ans d'existence à réfléchir à une nouvelle stratégie afin de résoudre une problématique actuelle. Pendant quatre mois, gratuitement, des équipes d'étudiants de l'EGC coachées par des consultants en stratégie d'entreprise, analyseront et proposeront des solutions à sept entreprises sélectionnées, afin de résoudre un problème de trésorerie et de marge, de seuil de rentabilité, de calcul des coûts, de gestion commerciale et de relation client, de

présence sur les réseaux sociaux et internet, de mode de distribution, ou encore d'organisation d'entreprise. Les entrepreneurs ont jusqu'au 30 janvier pour déposer leur dossier de candidature en ligne et peut-être intégrer ce programme début février 2023. En juin, un plan d'actions complet leur sera proposé.

Inscription en ligne sur : www.egc.cci.nc

Tél. : 24 31 40.



PANORAMA DE L'IMMOBILIER 2021 : LE MARCHÉ À LA LOUPE DES PROFESSIONNELLS

Le panorama de l'immobilier 2021 proposé par la CCI en relation avec l'ISEE et la Chambre des notaires pour fournir une aide à la décision aux professionnels du secteur, aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers, a été dévoilé en octobre.



Chaque année, les indicateurs sur le marché des transactions immobilières et l'analyse des professionnels sur les tendances à venir, sont très attendus. Pour mettre en perspective l'étude réalisée par l'ISEE sur le volume annuel des transactions, localisations, types d'acheteurs, types de bien, prix de vente, Olivier Fagnot directeur de l'ISEE, Jean-Damien Ponroy, élu de la CCI, Yann Caron, directeur de l'IEOM, Eric Wiard, directeur général délégué de la BCI, Elisa Mougel, présidente de la Chambre des notaires et Xavier Simonnet, représentant de l'agence immobilière Caillard&Kaddour, ont répondu aux questions du public lors d'un Rendez-vous de l'économie CCI.

Des signes clairs d'embellie en 2022

En 2021, le marché s'est à nouveau dégradé avec un volume des transactions en chute de 5,8 % par rapport à 2020, atteignant même son niveau le plus bas depuis 2014, date de création du Panorama de l'immobilier. L'année s'est aussi caractérisée par un effondrement des ventes dans le neuf. La zone Ouest du territoire et le secteur Est de Nouméa ont mieux résisté, et les maisons se sont mieux vendues que les appartements. Mais au-delà de ces données techniques, le public est surtout venu chercher l'analyse que font les professionnels de cette respiration du marché de l'immobilier...

Coût de l'argent bas, reprise des visites entre les confinements, texte sur une possible citoyenneté immobilière, attention à la monnaie dans laquelle s'effectuent les emprunts avant chaque référendum... Les comportements

économiques des acquéreurs ont été passés à la loupe. Si « *la situation de l'immobilier en 2021 a été cohérente avec la situation économique globale de la Nouvelle-Calédonie* », analyse l'IEOM, « *on constate un effet d'embellie du climat des affaires en fin 2021 début 2022, justifiée objectivement par la levée des mesures sanitaires internes et externes et la troisième étape des référendums, qui a rassuré dans un premier temps* », a noté Yann Caron. Pour les professionnels, un rattrapage technique sera peut-être au rendez-vous pour l'année 2022, même si les taux après un plus bas historique, remontent. « *Les taux ne sont pas l'élément essentiel dans la production de crédits aux particuliers, mais plutôt la confiance* », a renchéri Eric Wiard. Si 2020-2021 ont été marquées par un flux migratoire atypique et négatif, les professionnels demeurent optimistes. En 2021, les prix moyens de l'immobilier ont affiché une baisse contenue, -1,6 %, toutefois l'année 2021 a porté, pour la première fois depuis huit ans, un coup d'arrêt à l'augmentation du prix des appartements neufs (-7,4 %).

Consultez les résultats complets du Panorama de l'immobilier 2021 sur le site internet de la CCI :

www.cci.nc/actualites/panorama-de-l-immobilier-2021



Actions de la CCI

L'AÉROPORT DE LIFOU-WANAHAM VOIT PLUS GRAND

Les passagers de l'aéroport de Lifou-Wanaham peuvent transiter depuis le 27 octobre dans une aérogare entièrement rénovée et bénéficier désormais d'un comptoir d'information touristique géré par la CCI.



L'aérogare de Lifou-Wanaham a été inaugurée fin octobre, après deux ans de travaux coordonnés par la direction de l'aviation civile. 1,60 milliards de francs CFP financés par la Nouvelle-Calédonie et l'État ont été investis dans ce chantier, pour accompagner la croissance du trafic aérien domestique et les ambitions touristiques de la province des îles, et améliorer les conditions d'accueil de la population des îles et des visiteurs. Le nouveau bâtiment de 1 520 m² a permis de tripler la surface offerte aux passagers. Le parking accueille désormais 131 places et les aménagements extérieurs ont aussi été agrandis.

Pour marquer cette inauguration, en présence de nombreux invités officiels et de la CCI, la province des îles a affrété un vol Air Calédonie direct entre Lifou et le Vanuatu, dans l'objectif de démontrer les capacités techniques des infrastructures à accueillir des vols internationaux. Une capacité qui va de pair avec : mesures de sûreté et de sécurité spécifiques, filtrage des passagers et des bagages, mesures phytosanitaires et gestion des flux de passagers.

Accueillir, informer et orienter : une attente forte des usagers

De 117 827 passagers accueillis en 2021 (un trafic en baisse de 37 % par rapport à 2019, année de référence d'exploitation avant-Covid), l'aéroport de Lifou-Wanaham a l'ambition d'accueillir jusqu'à 300 000 passagers d'ici 2030, dans le sillage du développement touristique de l'île. Pour améliorer dès à présent l'accueil des visiteurs à Lifou, première destination de la compagnie Air Calédonie en volume de passagers, la CCI en sa qualité d'assistant de la Direction de l'Aviation Civile, gère et anime dans l'aérogare un tout nouveau comptoir d'information. Trois permanents de la CCI-NC y assurent l'accueil, l'information et l'orientation des passagers et usagers de l'aéroport, l'information touristique ainsi que des missions d'exploitation. « C'était une

attente forte des usagers en termes d'information de trafic, explique Sylvie Priou, responsable d'exploitation CCI de l'aéroport de Lifou. *Les touristes sont quant à eux ravis de pouvoir y trouver de l'information pour leurs séjours, avant même d'arriver sur leur lieu d'hébergement.* »

Ce comptoir d'information fonctionne tous les jours de l'année, du premier au dernier vol de la journée. Curios, restauration rapide, loueurs et commerces d'achats de dernière minute sont en cours d'aménagement, pour compléter l'offre de service dans cette nouvelle aérogare.

Un numéro à retenir désormais pour joindre le comptoir d'information de l'aéroport de Lifou-Wanaham : le 27 43 81.





Focus entrepreneur

MARYLINE ZITKOVIC LA DIRECTION D'UN RESTAURANT APRES 10 ANS DE GRANDE DISTRIBUTION

Venue de Chine à l'âge de 9 ans, Maryline, née Luo, a grandi sur le Caillou. C'est là qu'elle a pris goût à l'entrepreneuriat. Après une formation à la vente puis aux achats et à la logistique, elle est embauchée dans la grande distribution où elle gravit les échelons. Depuis peu, elle a quitté cet emploi salarié pour reprendre les rênes du restaurant Le Myramar.

« J'avais toujours dans l'idée de créer un commerce, le destin m'a menée vers ce restaurant », confie Maryline Zitkovic. Mariée et maman d'une fillette de 3 ans, cette trentenaire dynamique n'en est pas à son coup d'essai en matière de restauration. Et surtout, elle a de qui tenir. « Mon père a quitté la Chine dans les années 1990 pour venir travailler au restaurant chinois familial situé à Magenta, avec mon oncle et ma tante. Il m'a fait venir huit ans plus tard. Il était devenu cuisinier au restaurant Le Myramar, à l'Anse-Vata », confie-t-elle. En 2003, après 6 ans aux fourneaux de cette enseigne réputée, son père rachète un restaurant chinois du Faubourg-Blanchot. « J'avais 16 ans et je donnais un coup de main à ma famille pendant les vacances. Puis en 2011, ce restaurant a été vendu, pour raisons de santé », explique-t-elle.

Un parcours dans la vente

Après un Bac Pro Vente au lycée Escoffier, Maryline poursuit sa route en BTS Négociation Relation Client. En stage en entreprise, elle fait la connaissance de son futur époux. « Il m'a encouragée à poursuivre mes études et je me suis inscrite en Licence professionnelle Achat et Logistique à la CCI. Cela m'a permis de découvrir toute la partie

en amont de la vente, avec la chaîne logistique et les différentes méthodes d'achat : comment mieux acheter pour mieux gérer et être plus compétitif. C'est indispensable à connaître si on veut créer son entreprise », souligne-t-elle. En 2011, elle sort major de sa promotion. Puis elle est embauchée dans la logistique au sein du groupe Hayot. « J'ai terminé acheteuse, en 2020, après 10 ans dans le groupe », poursuit-elle.

Le retour des habitués

Membre du collectif des Rideuses du Caillou, réservé aux femmes motardes, Maryline est une fonceuse. Elle n'a pas hésité en apprenant, par sa famille, la liquidation judiciaire du restaurant Le Myramar. « Mon père m'a dit : « voilà une opportunité ! » J'ai racheté seule le fonds de commerce, en

mai dernier. Papa, qui connaît bien cette cuisine, me donne son œil d'expert. » Quelques plats à la vapeur et végétariens ont été ajoutés à l'ancienne carte qui a été conservée ainsi que plusieurs employés. Peu après, Maryline a appris qu'elle attendait son deuxième enfant. « Ma grossesse n'est pas un frein, au contraire, les hormones me rendent plus zen ! », confie-t-elle en souriant. Un autre bonheur la comble : voir les clients revenir et reprendre leurs habitudes...

Contact :

Restaurant Le Myramar
71 rte de l'Anse-Vata, Trianon
Tél. : 26 21 99



UNE INSTITUTION DE LA RESTAURATION ÉVITE LA FERMETURE

L'annonce début 2022 de la fermeture après plus de quarante d'existence du Myramar et de La Grande Muraille, institutions de la cuisine asiatique, avait suscité une certaine émotion chez la clientèle nouméenne. Le Myramar, dans le quartier de Trianon, a fermé en octobre 2021 à la suite du décès de son gérant, Richard Lao. Son frère, disparu un an plus tôt, était le gérant de La Grande Muraille (au Ouen Toro). Les deux fonds de commerce étaient depuis lors en vente, jusqu'au 9 mai 2022.

ENSEMBLE,
SAISSONS LES OPPORTUNITÉS.
DES HOMMES ET DES FEMMES
POUR DES ÉQUIPEMENTS
PLUS PERFORMANTS.

20

· M E I L L E U R S V O E U X ·

23

 **John
Cockerill**

CMI KLEIN 28.43.60 | AEI 25.22.08

UNE CARTE DE CRÉDIT ÉCO-RESPONSABLE ?

**CE N'EST PAS
LA MER À BOIRE !**

La Banque de Nouvelle Calédonie, première banque du territoire à vous proposer des cartes de crédit respectueuses de l'environnement et confectionnées à 75 % avec du plastique issu du nettoyage des océans et des littoraux. Dès décembre 2022, toutes nos cartes en renouvellement ou en commande seront éco-responsables !

À la BNC, nous sommes engagés dans le développement durable et savons que ce sont les gouttes d'eau qui font les océans.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
BANQUE & ASSURANCE



www.bnc.nc

 Banque de Nouvelle Calédonie

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP - RCS Nouméa 74B047688 - Ridet 047 688 001

Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc

© CACTUS



L'actualité des entrepreneurs



**LOLA DODELER
ET FÉLIX ANNONIER**
Pacific Vitamine
Nouméa

Importer des produits à valeur ajoutée

Forts de leur parcours et de leur connaissance du marché, Lola Dodeler, ancienne responsable adjointe de magasin, et son conjoint Félix Annonier, cordonnier de métier, ont lancé il y a deux ans l'entreprise Pacific Vitamine et sa plateforme de vente Bien dans ma culotte. Sur le site et dans les supermarchés, ils proposent principalement les produits Love Luna, « *une marque de culottes menstruelles pour tous les styles et toutes les morphologies !* ». Le duo souhaite développer ses points de vente et son portefeuille de produits, en représentant de nouvelles marques sur le territoire : « *nous voulons proposer des produits innovants et écologiques à des tarifs abordables.* »

Tél. : 52 37 48 - pacific.vitamine@gmail.com

www.biendansmaculottenc.shop

[BiendansmaculotteNC](#)

[BiendansmaculotteNC](#)



ALEXANDRA POLIDANO
Destock NC
Nouméa

Des prix cassés pour lutter contre le gaspillage

Confrontée à la destruction de produits alimentaires en « *fin de vie* », Alexandra Polidano, alors employée d'un magasin de surgelés, a eu l'idée de proposer du déstockage. « *Ces produits ne peuvent pas être écoulés à temps par les importateurs, car la date de péremption approche, mais ils sont encore tout à fait consommables* », indique-t-elle. Elle est donc, depuis 2013, cogérante de Destock NC. « *Notre super équipe propose des produits alimentaires frais, secs et surgelés, à la fois en déstockage et en conventionnel pour compléter* », présente-t-elle. À l'horizon 2023, pour écouler davantage de ces produits, l'enseigne va lancer un site internet qui permettra de commander et de se faire livrer.

Tél. : 43 41 12

commercial@destock.nc

Lot 41, route de la ziza, 98890 Païta

[Destock.NC \(Païta, Nouvelle-Calédonie\)](#)

Un port à sec couvert et sécurisé aux portes des îlots

C'est un projet mûri de longue date qui a nécessité neuf mois de travaux. Le port à sec AK Boat et sa supérette, situés à Bouraké, sont nés à l'initiative de deux jeunes Calédoniens. « *J'ai grandi à Bouraké et j'ai toujours vu les bateaux arriver sur remorque au wharf municipal. Cela m'a donné l'idée de créer ce port à sec sur un terrain familial que nous avons racheté, avec Aurélia, ma conjointe* », explique Kelvyn Cheval, cogérant d'AK Boat. Depuis juin 2022, 72 places sont à la disposition des plaisanciers, usagers de la baie de Saint-Vincent. Kelvyn, diplômé d'une école de commerce, et Aurélia, chef d'entreprise depuis 15 ans, ont conçu un business plan avant de se lancer. « *Nous offrons un service sécurisé, tout confort, avec une supérette ouverte à tous* », précisent-ils. Les parkings sont couverts de panneaux solaires, une source de revenu supplémentaire pour le couple qui ne manque pas d'idées.

138 Pie, RM1 Bouraké - Tél. : 87 86 07 / 84 99 54 - Akboat.bourake@gmail.com

[AK BOAT](#)

[AKboat.nc](#)



**AURÉLIA MORELLI
ET KELVYN CHEVAL**
AK Boat
Boulouparis



GWEN, ELEA, CARLA

Once Again NC

Nouméa

Une friperie pour femmes, hommes et sportifs !

Un dépôt-vente d'articles de seconde main a ouvert ses portes, en octobre, à la Vallée-des-Colons. Vêtements tendance et de luxe mais aussi équipements sportifs (vélos, skate, kite...) et matériel de camping sont exposés dans cette surface de 120 m² remise à neuf.

« *Nous proposons des vêtements en très bon état. Les tailles vont*

du S au L, actuellement jusqu'au 48 côté femmes et 3 XL côté hommes », explique Gwen, fan de fripes et responsable de la boutique. À ses côtés, Elea et Carla conseillent la clientèle. « *Pour l'ouverture, les vêtements resteront deux mois en rayon avant d'être rendus à leur propriétaire. Cela permet de présenter des nouveautés régulièrement* », poursuit-elle. Parmi les occasions du moment, des chaussures Louboutin et Hermès mais aussi des vêtements H&M et Camaïeu. De quoi satisfaire un large public.

139 rue Bénébig, Vallée-des-Colons - Tél. : 45 70 00 - onceagain.friperie@gmail.com

Once Again NC



ERIC CELMA

ProtecMarineNC

Nouméa

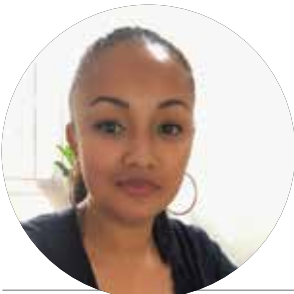
Un « protégé-coque » pour bateau

Lorsqu'Eric Celma achète un bateau, il se pose la question de l'entretien de la coque immergée. La contrainte financière et logistique du carénage et l'utilisation de peintures antifouling nocives pour l'environnement l'incitent à développer un système pour éviter la prolifération de microorganismes

et d'algues. « *J'ai élaboré une solution avec une bâche, que j'ai brevetée. Après trois ans de tests, elle est maintenant commercialisée* », précise le gérant de ProtecMarineNC. Cette bâche est positionnée à l'emplacement du bateau au port. Lorsqu'il rentre, il suffit de gonfler un flotteur qui va faire remonter la bâche à la surface ; l'eau emprisonnée à l'intérieur est vidée automatiquement. Ainsi la coque n'est plus en contact avec l'eau de mer. Avec cette bâche simple d'utilisation, « *plus besoin de gratter sa coque ou d'utiliser de l'antifouling !* »

Tél. : 83 32 98 - contact@protecmarinenc.com

www.protecmarinenc.com



CLAUDIA NISAM

Supérette Le Niaouli

Koné

Deux supérettes à Koné

Après Voh, Claudia Nisam et son compagnon Allan Trigalleau viennent d'ouvrir un deuxième magasin d'alimentation dans la zone de Kataviti, Koné. Il porte le nom de Niaouli, à l'image de la première supérette ouverte il y a 2 ans, un peu plus au nord. « *Le magasin est idéalement situé, en bordure de RT1 entre la zone industrielle de Vavouto et le village de*

Koné, ce qui en fait un lieu de passage incontournable pour les travailleurs. Les habitants des quartiers voisins sont aussi ravis d'avoir leur magasin de proximité, ouvert du lundi au dimanche de 5 h 30 à 19 h 30 en continu », sourit la gérante qui a su gérer sa reconversion professionnelle. Car jusqu'en mars 2020, Claudia travaillait sur Vavouto. Les projets ne sont pas finis pour Claudia et Allan qui prévoient l'ouverture de la cave à vin du Niaouli Koné très prochainement.

La Niaouli Koné - Tél. : 44 30 50 - leniaouli.kone@gmail.com

Le Niaouli Voh - Tél. : 47 20 05 - leniaouli.voh@gmail.com

Supérette Le Niaouli



EDDIE CHORFI

Underwater Maintenance & Security

Nouméa

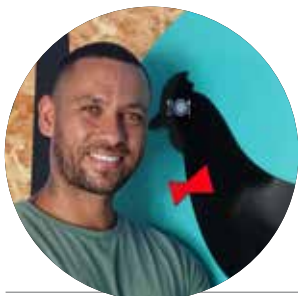
Inspecter les structures sous-marines par ROV

Avec ses ROV, ou drones sous-marins, Eddie Chorfi, pilote de ligne, souhaite proposer une nouvelle prestation d'inspection subaquatique, « *complémentaire de celle des plongeurs, puisqu'elle permet d'accéder à des endroits où l'homme ne peut pas aller et d'atteindre 400 mètres de pro-*

fondeur », précise-t-il. Professionnels, collectivités et particuliers peuvent donc faire appel à ses services pour inspecter leurs structures immergées : pipelines, ports, barrages, réservoirs, bassins, coques de bateau... Une activité que l'entrepreneur aimerait ensuite développer « *en réalisant des prélèvements et mesures pour la science, l'archéologie ou en proposant une analyse des données recueillies, pour un service clés en main.* »

Tél. : 71 37 04 - www.ums.nc - contact@ums.nc

L'actualité des entrepreneurs

**MAIKEL MARCELIN****Roule ma poule**

Nouméa

Le poulet à la mode calédonienne

Après avoir ouvert, en janvier 2020, une roulotte au 4^e km (d'où le nom de « Roule ma poule »), Maikel Marcelin s'est installé, il y a un an, à deux pas du rond-point de Magenta plage. « *La demande était de plus en plus importante et ce local m'a permis d'embaucher trois personnes* », explique-t-

il. Désormais, le poulet frit « *authentic Fried Chicken* » et les frites maison qui font la réputation de l'enseigne se dégustent en terrasse, à emporter et même à livrer. « *Nous servons nos croustis et nos burgers avec, entre autres, une sauce Secret de famille, c'est-à-dire métissée* », confie ce Calédonien lui-même métis. Venu du fitness, il ne regrette pas d'avoir ouvert, à la demande des copains, ce premier restaurant avec « *des recettes de poulet au bon goût calédonien* ».

1, rue de Prony, Magenta - Tél. : 81 23 65

Roule ma Poule Magenta

roule_ma_poule.nc

**ANAÏS FRIKRI****Chez Ananas**

Nouméa

Une cuisine conviviale et originale

Le traiteur Chez Ananas a ouvert ses portes, le 11 juillet dernier, face au stade de Magenta. « *Ananas, c'est le surnom que m'a donné mon papa*, confie Anaïs Frikri, cogérante. Fille de restaurateurs belges, Anaïs est arrivée sur le Caillou il y a 5 ans. « *J'avais très envie de créer une affaire, le commerce de bouche s'est imposé*, poursuit-elle. *Avec Romain, mon conjoint et associé, nous avons repris l'ancienne boucherie. Nous avons effectué de gros travaux de mise en conformité et créé une pièce supplémentaire. À présent, je m'éclate sur les apéros dinatoires !* » Avec une carte variée aux accents belge, français et méditerranéen, le traiteur propose aussi des pâtisseries végan. Aux fourneaux, Rémi (en photo) se chargera de faire mijoter le menu des fêtes, avec une crème brûlée au foie gras ou des mini-burgers à la langouste... À livrer ou à emporter !

56 rue Roger Gervolino, Magenta - Tél. : 28 28 33 - anaïs@chezananas.nc

56 rue Roger Gervolino, Magenta - Tél. : 28 28 33 - anaïs@chezananas.nc

Chez Ananas

**VICTORIA PASCAL-DUGUET****Coach de vie psychopraticienne**

Nouméa

« J'accompagne les particuliers et professionnels »

Victoria Pascal Duguet accompagne les particuliers et professionnels dans le cadre d'un coaching de vie ou de thérapie depuis mars 2022. « *A travers ces activités, je soutiens les personnes dans le cheminement vers elles-mêmes. Chaque démarche est singulière pour respecter la personne qui doit identifier sa propre route pour ensuite s'y orienter* », témoigne la thérapeute. Elle est

formée et certifiée d'État pour aider les personnes à traverser des périodes difficiles mais aussi pour réaliser un challenge ou dépasser une étape de sa vie... Basée à Nouméa, elle reçoit ses clients à son cabinet mais elle peut aussi mettre en place un dispositif à distance pour aider des personnes sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Tél. : 74 91 73 - contact@victoriapascalduguet.com
www.victoriapascalduguet.com

Coach Victoria Pascal Duguet

**JEAN-PIERRE PIEDELEU****Point Pub**

Nouméa

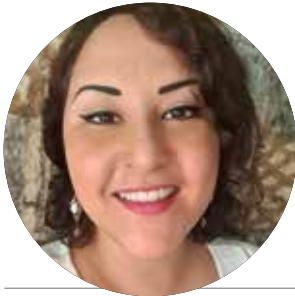
Point Pub mise sur l'innovation

L'entreprise Point Pub propose, depuis six mois, un tout nouveau produit innovant, venu directement de Chine : le kakemono numérique. Cet écran tactile sur pied, de 1,80 m par 70 cm, peut projeter des vidéos, envoyer un mail ou faire une recherche sur internet. « *C'est comme une grande tablette tactile*, décrit le gérant, Jean-Pierre Piedeleu. *C'est unique sur le territoire.* » Point Pub propose déjà des drapeaux, panneaux, voiles, enseignes signalétiques et des tee-shirts et maillots de sport imprimés, mais l'entreprise de 24 ans ne se repose pas sur ses acquis car « *le kakemono numérique répond à un besoin de modernité et s'adresse à tous les commerçants et institutions calédoniens. Nous exportons aussi au Vanuatu, en Polynésie et à Wallis-et-Futuna.* »

1, rue des Frères Lumière, Ducos - Tél. : 75 97 78 - publicol@canl.nc

1, rue des Frères Lumière, Ducos - Tél. : 75 97 78 - publicol@canl.nc

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions
votre actualité dans ces pages.

**RYM MAINCER****XL PROG**

Nouméa

Le micro-don des entreprises au service de la solidarité

Qui, mieux que les entreprises, peut motiver un maximum de participants pour soutenir des actions solidaires ? Partant de ce constat, la société XL PROG, éditrice de logiciels, a créé la plateforme 100F.NC. Soutenu par des partenaires, ce programme est

animé par les étudiants de l'EGC et les BTS Management Commercial Opérationnel du lycée Lapérouse. « Il s'agit de prélever, chaque mois, 100 francs sur la fiche de paie de mécènes volontaires, chef d'entreprises et salariés, pour les reverser directement à l'une des cinq associations bénéficiaires. Leur action doit répondre aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU », explique Rym Maincer, à l'initiative du projet. Les micro-dons seront reversés sans frais aux associations. Lancée le 8 mars 2023, la première édition œuvrera en faveur de la cause féminine.

Tél. : 24 63 30 - rym@xlprog.nc -  **XL Prog**

**ISABELLA LICO
ET JULIE BARON****IZIE Laverie**

Nouméa

Une nouvelle boutique pour IZIE Laverie

Le 2 novembre, IZIE Laverie a réouvert ses portes dans un nouveau local, situé en haut de la place des Cocotiers, à Nouméa. « Les services proposés seront les mêmes qu'avant l'incendie qui a détruit notre premier local », précise l'une des gérantes, Isabella Lico. Avec son associée, Julie Baron, elles proposent depuis le 24 janvier 2022 lavage, séchage, pliage, repassage

pour des vêtements, couettes, couvertures et même « pour les dodos des chiens ». « Même si le marché est compétitif, nous avons de plus en plus de demandes, de clients qui n'ont pas de lave-linge, ou un lave-linge en panne ou qui veulent gagner du temps pour eux. » Car IZIE Laverie propose aussi un service de « pick-up and collect » très apprécié.

23, rue Anatole France - Tél. : 30 73 00 - contact@izie.nc

**CÉSAR DELISLE****Testeum**

Nouméa

Testeum, lauréat du concours French Tech Rise

« Testeum est la preuve qu'on peut lancer des projets innovants, avec un rayonnement mondial, dans le domaine du numérique en Nouvelle-Calédonie », se réjouit son co-fondateur, César Delisle. Créée il y a plus d'un an, la plateforme Testeum met en relation les créateurs d'applications web et mobiles avec des testeurs rémunérés. « Actuel-

lement, nous avons 1 000 testeurs répartis dans plus de 70 pays. » Lauréat de l'appel à projets French Tech Rise, César Delisle espère séduire de nouveaux investisseurs pour développer encore la start-up. « Pour nous lancer, nous avons fait une levée de fonds de 55 millions de francs CFP, clôturée en juillet dernier. Là, French Tech Rise nous propose un accompagnement pour une levée de fonds à hauteur de 2,5 millions d'euros dans les 18 mois. »

 www.testeum.com

**AMANDINE LEGRAND****Speed Marine**

Nouméa

L'exigence de l'équipement marin au service de l'industrie

« Parce que les produits spécifiques au domaine maritime sont très exigeants et résistants, ils répondent aisément aux attentes des industriels », explique Amandine Legrand, co-gérante de Speed Marine. Ce pan industriel de l'équipementier marin vient de prendre une nouvelle di-

mension, matérialisée notamment par « Speed Pro », une enseigne dédiée aux professionnels. Fruit d'un plan stratégique ambitieux, il a abouti à l'ouverture mi-septembre d'un nouveau magasin, plus grand, et à la création du secteur levage-élingage-manutention. « Pour poursuivre ce développement commercial et absorber la hausse d'activité, Speed Marine renforce actuellement son équipe », complète la co-gérante.

Tél. : 25 12 96 - mag@speedmarine.nc - contact@speedpro.nc

 www.speedmarine.nc

 **Speed Marine - Accastillage Diffusion NC**



International

LA PROSPECTION DES MARCHÉS ÉTRANGERS FACILITÉE GRÂCE À BPIFRANCE

Disponible depuis fin 2019 sur le territoire, l'Assurance prospection accompagnement (APA) de Bpifrance soutient le développement export à l'international des PME en limitant le risque financier en cas d'échec commercial. Les dépenses de prospection seront remboursées selon le chiffre d'affaires réalisé à l'export.



Pilotée par BpiFrance Assurance Export pour le compte de l'État, l'APA est une déclinaison de l'Assurance prospection destinée aux TPE et PME de droit français, qui exportent pour la première fois ou en petite quantité. Son objectif est d'insuffler aux dirigeants le goût de l'export en accompagnant et sécurisant leurs premières initiatives à l'international. « *BpiFrance accompagne les entreprises dans la structuration de leur stratégie à l'export et dans la préparation de leurs premières démarches à l'international. Elle leur apporte également un soutien financier en prenant en charge, à hauteur de 65 %, les frais générés par ces démarches* », détaille Frédéric Langlade, Délégué territorial Pacifique de BpiFrance.



Accompagner les exportateurs

Cet accompagnement est accordé aux PME et aux start-up ayant produit au moins un bilan et justifiant d'un niveau d'activité si-

gnificatif. Leur rentabilité, leur structure financière et leur solvabilité sont prises en compte, ce qui exclut les entreprises en difficulté. « *Dans le Pacifique - en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à Wallis-et-Futuna -, BpiFrance accompagne les porteurs de projets innovants et les entreprises françaises qui ont la volonté d'exporter dans une zone déterminée, dans un pays autorisé, hors France, Dom-Tom et Pom. Elle les accompagne dans leur prospection d'un marché cible jusqu'à la concrétisation du projet export, l'implantation d'une filiale et la commercialisation de l'offre sur ce marché* », explique Frédéric Langlade. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Asie sont les principaux marchés cibles visés par les chefs d'entreprise calédoniens.

Sécuriser l'implantation à l'étranger

Un mix d'assurance et de financement est proposé au chef d'entreprise qui souhaite exporter, avec un dispositif d'avance remboursable en cas de succès, selon une fran-

chise. « *Si l'étape est concluante, on finance cette première approche*, précise-t-il. *Si le client souhaite créer une société à l'étranger, on garantit une partie de sa mise. Sur place, nos partenaires du réseau Business France prennent en charge le chef d'entreprise dès son arrivée. L'intérêt est de lui donner envie de concrétiser son projet.* »

UNE BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

Créée en 2013 par la volonté de l'État, BpiFrance (Banque publique d'investissement) réunit plusieurs services de l'État. En 2017, elle a aussi intégré la branche internationale de la Coface. L'État en est l'actionnaire direct, à hauteur de 49 %, et indirect via la Caisse des dépôts, à hauteur de 49 %. Le reste est détenu par des banques françaises.

Contact

Tél. : 27 12 02

11 rue G. Baudoux, Imm le Norwich

www.bpifrance.fr

RENTÉE SCOLAIRE 2023
ATTENTION PLACES LIMITÉES !



L'école des
COLIBRIS
MATERNELLE PRIVÉE

TEL 779 115



LE CRÉDIT VERT !

☎ 25 79 79 credical@credical.nc

Nos experts en financement sont **À VOTRE ÉCOUTE** du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.





Innovation

L'OCEANIA GEOSPATIAL SYMPOSIUM L'IMPULSION D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Du 28 novembre au 4 décembre s'est tenue, à Nouméa, la première édition de l'OGS (Oceania geospatial symposium), à l'initiative d'Insight, de l'IRD et de l'UNC regroupés sur le label ART GeoDEV NC, en partenariat avec la CCI-NC. Ils ont permis la création de projets régionaux dans les domaines des données géographiques et spatiales.

L'OGS a rassemblé un grand nombre d'acteurs privés et publics ayant recours aux données géographiques et spatiales dans la région Pacifique. Un réseau local existe déjà depuis 2019 mais c'est la première fois qu'il est étendu à l'échelle régionale. Concrètement, les tables rondes, conférences techniques, rencontres, discussions ont abouti à la création de plusieurs projets répondant à des « *besoins opérationnels communs de gestion durable et des ressources* », précise Jean Massenet, gérant d'Insight, à la manœuvre pour ce symposium.

Problématiques communes

De quel genre de problématiques communes s'agit-il ? Dans le domaine des données géographiques et spatiales, la plupart des pays du Pacifique insulaire sont souvent confrontés aux mêmes difficultés de par leurs similitudes géographiques. Ils possèdent une côte avec du sable, de la mangrove et parfois des récifs frangeants. « *Ils sont donc tous*

confrontés à l'instauration de la limitation du trait de côte, par exemple. L'objectif est donc de déterminer des critères communs pour définir précisément ce trait », précise le gérant d'Insight.

Développement économique local

Ces projets, qui vont contribuer au développement économique des territoires, seront mis en œuvre pas des entreprises locales. En d'autres termes, la stratégie et les solutions répondant aux problèmes abordés pendant l'OGS seront communes à l'ensemble des pays du Pacifique mais leur mise en place se fera par des entreprises différentes, implantées dans chaque pays. Cette organisation va permettre de mutualiser et rationaliser les ressources. « *Le transfert de compétence d'une entreprise à l'autre sera donc primordial pour renforcer les capacités opérationnelles de chacun* », affirme Jean Massenet. Ces initiatives devraient per-

mettre de structurer le marché et d'identifier les intervenants locaux de chaque pays et territoire du Pacifique qui seront à même de répondre aux besoins. À l'issue de cette première édition de l'OGS, il a été convenu de reconduire l'événement afin de consolider le réseau régional et d'impulser une nouvelle dynamique.

UNE ORGANISATION INÉDITE

Cet événement a pu voir le jour grâce à un co-portage inédit entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, le territoire de Wallis-et-Futuna ainsi que les trois représentations de l'État.

Contact

Team OGS

Tél. : 72 44 80

Contact@oceania-geospatial.com

ATV

DRONE



- AÉROSURVEILLANCE
- SÛRETÉ SUR SITE
- & SITE SENSIBLE
- LEVÉE DE DOUTE
- IDENTIFICATION À DISTANCE
- VISION NOCTURNE & INFRAROUGE
- DIAGNOSTICS PHOTOVOLTAIQUES
- ÉTAT DES LIEUX APRÈS SINISTRE



☎ 911 566
☎ 522 000

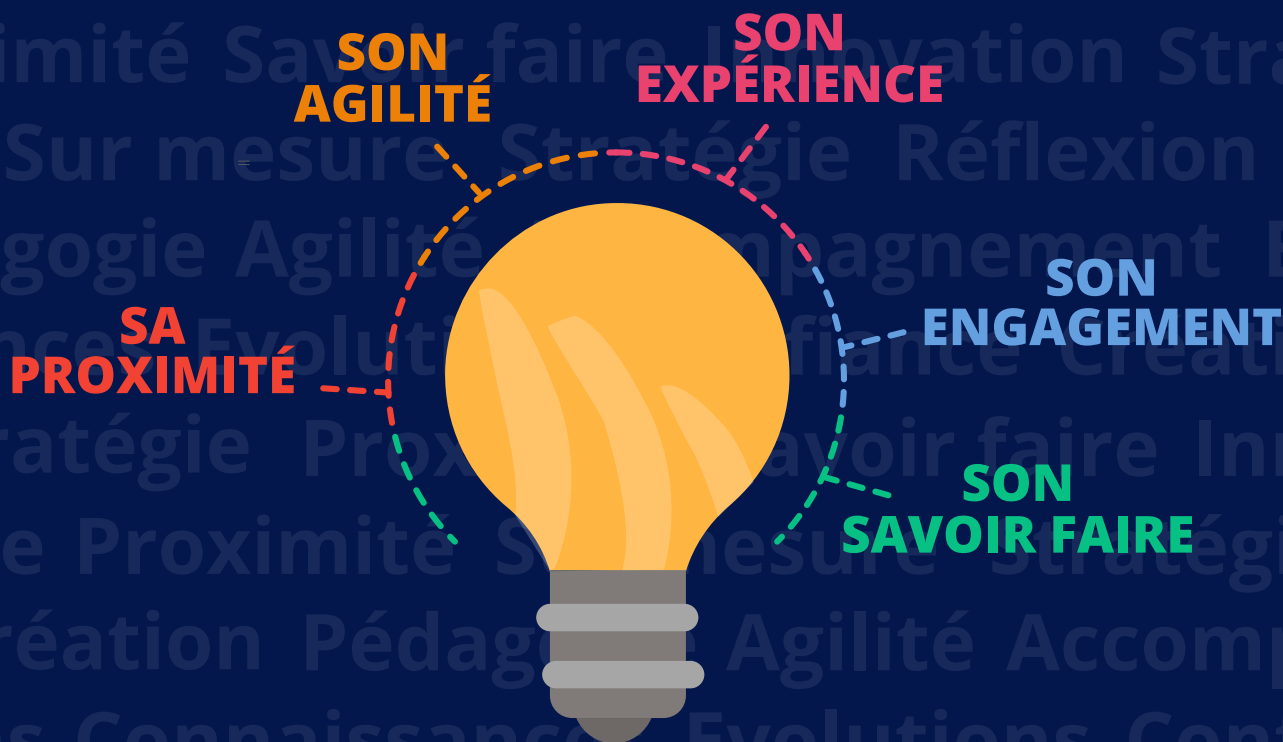
✉ directeur@atv.nc

A.T.V. Surveillance Protection : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N°988-2116-10-17-20170625730

A.T.V. Protection : Autorisation d'exercer délivrée par par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N°988-2115-07-28-20160558362

La formation professionnelle

Pourquoi choisir la CCI ?



Chiffres



(par an)

2 100

créations
d'entreprises

600

RDV gratuits
sur tout le territoire

100

heures
d'accompagnement

4 600

heures
de formation

2 300

professionnels
formés

350

formations
proposées

60

formateurs
partenaires

“ Montez en compétences,
gagnez en performance ”



Portrait

CHARLES LAVOIX

UN PATRON À L'AMÉRICAIN

Charles Lavoix est un pionnier de la grande distribution en Nouvelle-Calédonie. Son père avait déjà, en son temps, révolutionné la consommation locale. Confidences d'un héritier d'une entreprise familiale qui a porté haut les couleurs du groupe et de ses 700 employés.

Charles Lavoix descend d'une famille originaire de Dordogne, installée à La Foa vers 1870. C'est à Nouméa qu'elle va véritablement s'implanter dans le monde économique calédonien. « En 1949, mon père a fondé le magasin Printania, au centre-ville. C'était le premier à proposer des articles en libre-choix et cela a eu un grand succès », explique-t-il. En 1972, après un an passé aux côtés de Charles Lavoix père pour apprendre le métier, il se voit confier la direction du Groupe dont l'enseigne principale porte le nom de Prisunic. « Mon père estimait que pour apprendre à nager, il fallait tout simplement se jeter à l'eau. Nul besoin donc de s'éterniser auprès de lui pour apprendre le métier », confie-t-il.

L'arrivée des hypermarchés

Après avoir développé un bureau d'achats en Australie en 1975 puis ouvert une surface alimentaire Prisunic à Magenta en 1976, il abandonne cette enseigne au profit d'Océanie afin de mieux se positionner sur le secteur alimentaire. C'est

ainsi qu'Océanie Sainte-Marie ouvre ses portes début 1980. Avec l'arrivée de l'hypermarché concurrent Euromarché, fin 1980, Océanie Sainte Marie se transforme à son tour en hypermarché à l'enseigne Rallye puis Casino quelques années plus tard. « Ce fut un tournant vital dans l'histoire du Groupe, souligne-t-il, sans quoi nous risquions de disparaître à l'instar de certaines grandes enseignes de l'époque. » C'est dans ces années qu'apparaît l'enseigne de discount Leader Price qui, précise-t-il, « viendra renforcer l'image de prix du Groupe ».

Distribution et logistique

Par ailleurs, Charles Lavoix développe également des activités de grossiste en rachetant les établissements Rabot, en 1983. Restée sous le contrôle du Groupe Lavoix, cette entreprise a évolué de façon innovante en confiant sa logistique à la société Socalog depuis 2014. Le secteur de la distribution ayant été vendu en 2011, ses trois enfants, Juliette, Clarence et Clément, « auront la responsabilité d'assurer le développement du groupe Rabot, Socalog, Gifi, sans s'interdire d'explorer d'autres secteurs porteurs » dans un contexte où il estime que « beaucoup d'opportunités existent encore en Nouvelle-Calédonie ». De cette longue et tumultueuse épopée, Charles Lavoix garde le souvenir d'une époque, entre 1975 et 2000, « où tout était possible ». En tant que dirigeant, il prône le dialogue et les

« Beaucoup d'opportunités existent encore en Nouvelle-Calédonie »

valeurs de respect, d'honnêteté et de travail. « Être chef d'entreprise, c'est d'abord savoir s'entourer de personnes compétentes, ce qui n'est pas une tâche facile, confie-t-il. C'est aussi savoir déléguer afin que ceux à qui on a confié des responsabilités en retirent la fierté de les avoir assumées pleinement. »



Dossier

FISCALITÉ : UNE RÉVOLUTION EFFICACE PLUTÔT QUE DES ÉVOLUTIONS

Le gouvernement calédonien a adopté un avant-projet de loi du pays début novembre, pour réformer la Taxe générale sur la consommation dont le rendement depuis quatre ans n'est pas au rendez-vous. Plutôt qu'un ajustement des taux de la TGC, le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO préconise de repartir d'une feuille blanche en matière de fiscalité, et a formulé des propositions de refonte de l'impôt et d'optimisation du rendement fiscal.



► « *La réforme [portée par NC ÉCO] semble effectivement parvenir à son objectif de réduction des inégalités par le rééquilibrage des revenus au sein des ménages* »

Olivier Sudrie, économiste.



TGC : le rendement n'y est pas

La taxe générale sur la consommation instaurée en octobre 2018 après plusieurs années de débat, a remplacé sept taxes : la taxe de solidarité sur les services (TSS), la taxe de base à l'importation (TBI), la taxe générale à l'importation (TGI), la taxe sur le fret aérien (TFA), la taxe sur les nuitées hôtelières (TNH), la taxe de péage (TP) et le droit proportionnel à la patente. Cette taxe sur les prix à la consommation des biens et des services distingue quatre taux : 3 % pour les produits locaux, 6 % sur les services, 22 % sur l'alcool, les boissons sucrées et les produits de luxe, et 11 % sur les autres produits.

Quatre ans après sa mise en application, le rendement de cette taxe est autour de 44 milliards de francs CFP, au lieu des 51 milliards de F CFP de taxes supprimées.

Si la fiscalité et les prélèvements obligatoires font l'objet d'autant d'attention, c'est parce qu'ils sont indispensables à financer le service public et la protection sociale, à favoriser le développement économique et à contribuer à la cohésion sociale et des territoires. À l'heure actuelle, le financement du service public et de la santé en Nouvelle-Calédonie fait déjà la démonstration qu'il est trop lourd à porter par un si petit nombre de contribuables. Si le taux de prélèvement obligatoire en Nouvelle-Calédonie se situe à l'heure actuelle à un niveau de 35 % du PIB, c'est sans compter l'ensemble des missions financées par l'État (pour 17,5 % du PIB). Sans cette prise en charge par l'État, ou en imaginant le transfert de nouvelles compétences à la Nouvelle-Calédonie, ces prélèvements obligatoires frôleraient le niveau insoutenable de 55 %. NC ÉCO a formulé

des propositions pour remettre à plat un modèle fiscal à bout de souffle.

Pour l'économiste Olivier Sudrie, qui a examiné à la fois le projet de réforme fiscale du gouvernement calédonien et les travaux de NC ÉCO, la proposition de réforme portée les acteurs économiques « *aurait un effet de levier sur la croissance tout à fait appréciable* ». Cette réforme « *globalement neutre* » en termes de rendement, écrivait-il en juillet, amènerait « *un rééquilibrage des revenus au sein des ménages en faveur principalement des classes moyennes* », particulièrement les trois premiers quartiles correspondant à 75 % de la population. « *La réforme semble effectivement parvenir à son objectif de réduction des inégalités par le rééquilibrage des revenus au sein des ménages* », conclue-t-il.

Réduire les cotisations sociales

Clé de voûte de ce projet : réduire significativement les cotisations sociales. Ce qui mécaniquement, démontre NC ÉCO, augmenterait le revenu net des salariés, leur pouvoir d'achat et donc la consommation (jusqu'à 7 % selon le modèle de simulation économique adopté par Olivier Sudrie), ainsi que le gain pour les entreprises (évalué à 9 milliards CFP par la même étude) lié à l'effet de relance. En filigrane, quelques 2 000 emplois pourraient en être créés ou maintenus. Le PIB total serait en hausse de 3,4 % et de 4,1 % pour le seul PIB marchand. Bien sûr pour s'équilibrer, ce que cette réforme enlèverait d'une main, elle le rendrait de l'autre : la pression fiscale serait reportée sur la consommation à travers la TGC et l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).



Dossier

Réformer la TGC et la CCS

« Aujourd'hui l'IRPP n'est payé que par 54 % de la population. La Contribution calédonienne de solidarité (CCS) est payée par environ 80 % de la population. Nous proposons donc d'augmenter la CCS à la fois sur le revenu, mais aussi de manière très forte sur le revenu du capital », explique Stéphane Yoteau, vice-président de la CCI. Aujourd'hui le rendement de l'IRPP est de 22 milliards CFP soit 2.1 % du PIB, l'objectif de NC ÉCO est d'obtenir un rendement de 5 % du PIB par la CCS progressive. « En fait, nous proposons un prélèvement à la source, explique Thibault Martelin du Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie. Ce qui

va considérablement améliorer le recouvrement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Nous proposons également de simplifier la TGC avec deux taux : 5 % pour l'alimentaire et 20 % pour tout le reste. » Le projet de réforme porté par NC ÉCO sanctuarise en l'état le financement des revenus de remplacement (retraite et chômage) par les cotisations sociales des employeurs et des salariés, mais propose un réel changement de paradigme avec un financement de la protection sociale par l'impôt plutôt que par la taxation du travail. Une Contribution calédonienne de solidarité (CCS) progressive, faisant en sorte que chacun contribue aux charges de la collectivité en fonction de ses moyens, préserve le principe et l'esprit d'universalité de l'impôt sur le revenu, mais aussi le rendement fiscal qui ne serait plus limité par les niches fiscales et par la faible part de contributeurs.



QUE DIT L'AVANT-PROJET DE LOI DU PAYS SUR LA TGC ?

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a précisé dans un communiqué en date du 9 novembre 2022 son projet pour la TGC. En plus d'ajuster les taux de la TGC, le texte propose de revoir certaines exonérations et de leur substituer un remboursement de la taxe a posteriori. Seraient notamment concernés la Communauté du Pacifique, les opérateurs de logements sociaux, les agriculteurs et les pêcheurs franchisés et les sous-traitants miniers à terme (au 1^{er} janvier 2025). En outre, 7 200 entreprises sur les 20 000 recensées en Nouvelle-Calédonie étant redevables de cette taxe, l'avant-projet de loi du pays suggère un abaissement graduel du seuil de la franchise en base de TGC et une refonte des régimes d'imposition des petites entreprises, pour adresser le déséquilibre de concurrence qui s'exerce au détriment des entreprises redevables de la TGC.



Dossier

S'inspirer d'exemples qui fonctionnent

Le collectif cite, dans son projet de réforme fiscale, les exemples de l'Islande ou du Danemark, le premier ayant fait le choix de faibles cotisations sociales pour assoir sa fiscalité sur le revenu et la consommation avec une TVA à 24 %, le second finançant également sa dépense publique par l'impôt sur le revenu. Plus près de nous, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (avec un taux unique

de TGC à 15 % et aucune taxation du travail) ont le même raisonnement. « Notre système actuel est basé essentiellement sur la taxation du travail, avec des taux très largement supérieurs à ceux des pays de la zone, déroule

Mimsy Daly présidente du Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie. Mais on constate aussi que le taux d'emploi en Nouvelle-Calédonie est faible. On se retrouve donc avec une toute petite partie de la population qui contribue au financement des dépenses publiques. » Fournir plus d'emplois, mais également et concomitamment, réduire la dépense



publique en améliorant son efficacité, privilégier les assiettes larges et la progressivité de l'impôt, sont la recette gagnante selon NC ÉCO.

Une situation réversible en cinq ans

« Les efforts des agents économiques seront vains s'ils viennent alimenter le fonctionnement d'un secteur non marchand à l'efficacité de plus en plus critiquée, sans contrepartie », écrit encore le collectif. La baisse des dépenses publiques en fonctionnement de 3 points de PIB, permettrait selon NC ÉCO de réinjecter 30 milliards de F CFP en investissement ou en redistribution. Et le rendement de cette TGC nouvelle formule s'élèverait à 72,6 milliards CFP, soit 29,4 milliards CFP de plus que son rendement actuel. De quoi combler le gap d'un rendement plus faible que prévu à sa création, et probablement aussi donner un sérieux coup de pouce au déficit structurel de la Nouvelle-Calédonie. Un quart des taxes et impôts représente actuellement 80 % des recettes fiscales : « il convient donc de revoir la carte fiscale pour en améliorer la lisibilité sans diminuer son rendement. Cinq années nous semblent le délai raisonnable pour y parvenir », conclut NC ÉCO.

55 %

C'est la part de PIB que représente la dépense publique en Nouvelle-Calédonie. Dont 27 % en dépenses de fonctionnement.





LES ÉNERGIES VERTES ET L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

L'Islande est souvent pris en référence par NC ÉCO, dans la mesure où ce pays est, comme la Nouvelle-Calédonie, un territoire étendu peu peuplé, au niveau de vie élevé en PIB/habitant, à l'industrie très présente, au secteur touristique en progression constante, et à l'autonomie énergétique totale. En Nouvelle-Calédonie, la transition énergétique est également sur la bonne voie avec à l'horizon 2030, une distribution publique qui devrait être assurée à 75 % par les énergies renouvelables, et un programme quasi achevé pour rendre les îles autonomes en énergie « verte ». Le collectif NC ÉCO a très largement abordé l'économie liée aux énergies renouvelables dans le premier volet de ses travaux, consultables sur le site internet de la CCI. Les acteurs économiques, dans la réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, font ainsi la part belle à l'environnement, au développement durable, et aux secteurs économiques liés au climat, au capital naturel et au capital immatériel du territoire, qui constituent des avantages compétitifs et valorisent les compétences créatrices de valeur, localement et exportables : mer, nickel vert, énergies non carbonées, agriculture, écotourisme, etc.



L'ensemble des travaux du collectif NC ÉCO a fait l'objet de publications, qui sont consultables en ligne sur le site internet de la CCI. Une rubrique dédiée permet d'y suivre également l'actualité des acteurs économiques, ainsi qu'une page Facebook : @neco.nouvellecaledonie

Marchés financiers : aujourd'hui, il y a des opportunités



Marc Favard, le directeur général de PROMEPAR Asset Management, filiale à 100% de la BRED, était en Nouvelle-Calédonie pour échanger avec l'équipe de gestion dédiée de la BCI. L'occasion de faire le point sur la conjoncture avec ce spécialiste des marchés financiers.

Qu'est-ce que PROMEPAR AM ?

M. F. : Agréée par l'Autorité des marchés financiers depuis 1992, PROMEPAR AM est une société spécialiste de la gestion d'actifs. Celle-ci se décline en multigestion (ou gestion en architecture ouverte) et en gestion active de titres en direct. Nous sommes notamment experts de la gestion obligataire européenne et des actions européennes. Nous construisons des portefeuilles avec des talents de gestion à partir de 30 000 €, en fonction du profil de l'investisseur et de son appétence/aversion au risque, ainsi que de ses projets de vie. PROMEPAR couvre un large horizon de classes d'actifs, stratégies de gestion, secteurs et zones géographiques. Nous sommes au service de clients privés, institutionnels, d'entreprises et d'associations auxquels nous apportons des solutions d'investissement adaptées : fonds ouverts, gestion sous mandat, fonds sur mesure, fonds internes dédiés, construction d'allocations en UC ou gestion conseillée.

Vous prônez également la finance durable

M. F. : Nous analysons les titres et entreprises, non seulement sur leurs performances financières, mais aussi extra financières, en cherchant à investir prioritairement dans des sociétés présentant de bonnes notations de leurs responsabilités sociales et sociétales (RSE) et intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Que proposez-vous plus spécifiquement à vos clients calédoniens ?

M. F. : Via l'équipe de gestion dédiée de la BCI, nous leur proposons de la gestion sous mandat en comptes titres ordinaires, de la gestion déléguée et des fonds communs de placements en assurance vie. Nous pouvons travailler sur de la multigestion, de la gestion en titre, ou un panaché des deux. Nous avons construit des portefeuilles plus ou moins dynamiques. Pour les besoins spécifiques de nos clients calédoniens, nous avons créé un mandat 100 % sur l'Asie, un mandat 100 % sur les Etats-Unis, un mandat 100 % sur les petites valeurs européennes, et un mandat 100 % trackers. Nous avons aussi développé toute une gamme de gestion sous mandat ISR.

Comment se portent actuellement les marchés financiers ?

M. F. : On vit une année 2022 extrêmement difficile sur les marchés. Toutes les classes d'actifs se sont repliées et notamment fortement les placements obligataires. Les banquiers centraux souhaitent à tout prix faire ralentir l'inflation et remontent vigoureusement les taux d'intérêt. Les interrogations se portent sur leur capacité à calmer les prix sans casser la croissance économique en 2023.

Comment expliquer ce phénomène ?

M. F. : C'est une conjonction de causes. L'inflation se situe entre 8 et 10 %. On la pensait conjoncturelle, mais elle s'avère structurelle. La transition énergétique l'entretient au même titre que la démographie vieillissante. Dans un monde qui vieillit, on cherche des talents, et pour les entreprises, le recrutement est difficile. Le salarié est plus exigeant sur ses conditions de travail, salaires et avantages. Pour lutter contre cette inflation, les banquiers centraux augmentent les taux d'intérêt. Ils veulent ralentir l'économie et juguler l'inflation, mais sans tuer la croissance, ce qui est difficile. Les banquiers depuis maintenant 9 mois relèvent les taux par +50 ou +75 points de base, c'est énorme, donc on peut estimer que déjà une grosse partie du chemin a été faite. La bonne nouvelle, c'est qu'on s'oriente peut-être vers un assouplissement de la remontée des taux, parce que les conséquences sur l'immobilier aux États-Unis commencent à être perceptibles.

Comment anticipez-vous la suite ?

M. F. : Peut-être que les marchés obligataires vont se calmer et que le dollar va arrêter de monter.

Après avoir baissé, les marchés actions se sont un peu repris, car le risque que l'économie s'effondre devient moins prégnant. En décembre 2020, il y avait des taux négatifs partout dans le monde. Alors qu'en septembre 2022, tout est revenu au vert, les taux sont remontés et c'est plus qu'une normalisation. La bonne nouvelle, c'est que les marchés jugent crédibles la lutte contre l'inflation des banques centrales. Par ailleurs, les prix du baril de pétrole et même ceux du gaz naturel sont revenus à des niveaux d'avant le conflit ukrainien. En Europe, les élections qui se sont déroulées en Italie se sont finalement bien passées, et le point important, c'est que les publications de résultats sont plutôt très rassurantes. Les entreprises sont robustes et résilientes depuis le Covid, elles sont extrêmement réactives et bien gérées, donc elles réussissent à s'en sortir, malgré la conjoncture compliquée.

Voyez-vous des opportunités d'investissement ?

M. F. : Aujourd'hui, je vois deux niveaux d'opportunité : l'investisseur peut enfin acheter des obligations car les taux ont remonté. Il peut aussi acheter des actions s'il pense que devant nous beaucoup de choses sont déjà anticipées. Une réorientation du portefeuille peut être opérée du cash vers les actions, et pour ce qui est du marché obligataire, mieux vaut investir sur une obligation d'entreprise qu'une obligation souveraine car les entreprises sont plutôt mieux gérées que les États et moins endettées. C'est la normalisation du marché obligataire, c'est très important dans notre métier, cela veut dire qu'on retrouve de l'intérêt pour construire un portefeuille.

Faut-il privilégier certains secteurs ?

M. F. : Il faudrait diriger son argent vers des thématiques de leadership. Nous en avons trois. La thématique du digital n'a pas fini de pénétrer toutes les industries : capteurs, surveillance des pannes... Il y a aussi la thématique de la santé et du diagnostic, nous sommes dans une économie où les gens vieillissent et où ils ont besoin de traitements préventifs. Des avancées majeures sont attendues sur Alzheimer et les traitements des cancers. Et l'autre sujet, c'est la transition énergétique : la décarbonation, les énergies renouvelables, le transport d'électricité, le captage du CO₂... un champ extrêmement porteur.



Économie

LE CODE DES DOUANES DE NOUVELLE-CALÉDONIE SE MODERNISE

À compter de janvier 2023, l'import-export calédonien sera réglementé par un nouveau code des douanes. Cette refonte a pour objectif de mettre à jour les dispositions actuelles au regard des standards internationaux en apportant de la lisibilité à ses utilisateurs.

La majorité des dispositions douanières actuelles sont issues d'une délibération datant de 1963. Or, la loi organique de 1999 a fait évoluer les compétences de la Nouvelle-Calédonie en matière douanière sans pour autant que le code des douanes n'ait intégré ces changements. « Au 1^{er} janvier 2023, la Nouvelle-Calédonie sera dotée d'un code des douanes modernisé,

en phase avec l'évolution des procédures douanières et logistiques », précise Marie Artiges, membre du Pôle action économique à la Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie. Cette réécriture renforce la lisibilité du droit douanier local en structurant un empilement de modifications, à l'instar d'autres codes locaux, comme le code des impôts ou le code de la route. Une nouvelle architecture est créée, avec une partie législative et une partie réglementaire. »

Une implication des acteurs

« Les entreprises seront accompagnées dans la maîtrise de leurs opérations de dédouanement. C'est une mission méconnue du service des douanes : la Cellule conseil aux entreprises offre un diagnostic et un suivi gratuit pour optimiser la gestion des activités douanières »,

souligne Aurore Debatty, cheffe du Pôle action économique. Les principales évolutions du code des douanes ont fait l'objet de groupes de

travail dont la CCI a été partie prenante. Les représentants du monde économique y ont été impliqués, dont la Fédération des industries de la Nouvelle-Calédonie, le Syndicat des importateurs et distributeurs de Nouvelle-Calédonie, le Syndicat professionnel des agréés en douane et transitaires ou encore la Fédération du commerce.

Un métier désormais encadré

La nouvelle réglementation prévoit une refonte des règles de délivrance de l'agrément de commissionnaire en douane dont la mission de conseil auprès des entreprises est clairement mise en avant. Cette fonction prend désormais l'appellation de « représentant en douane enregistré ». « L'agrément se base sur des critères objectifs comme la compétence professionnelle, valorisée par un test d'aptitude. Une période

de transition de 4 ans est prévue pour réussir cet examen », explique Aurore Debatty. Cette modernisation du code des douanes et de la profession de commissionnaire est complétée par des mesures qui intéressent en premier lieu les entreprises, comme la possibilité de stocker de manière illimitée en entrepôt ou encore la délivrance de rés-crits (position formelle de l'administration) dans divers domaines réglementaires ». Des réunions d'information se sont tenues, à la mi-novembre, pour informer les Importateurs/exportateurs et les déclarants en douane sur ces nouvelles dispositions.

En savoir +

**Direction des douanes
Pôle action économique
1, rue de la République
Tél. : 26 53 00**



NC NEWS

Maintenant, la télé,
ça nous regarde

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION



TÉLÉCHARGEZ

NCNEWS



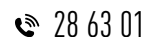
Retrouvez ^{POUR 100 F cfp}
tous les jeudis
votre hebdomadaire
d'informations générales



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales



MES FACTURES.NC

LOGICIEL DE GESTION

*Essai gratuit
sans engagement
Conseils personnalisés*

VOTRE MEILLEUR ALLIÉ
Logiciel calédonien pour :

- Gérez vos devis et factures avec ou sans TGC
- Gérez vos achats
- Gérez les règlements
- Gérez vos relances
- Exportez vos données pour votre comptable
- Mises à jour et sauvegardes automatiques



**FORMATION
COMPRISE**



**UTILISATION
HORS
CONNEXION**

GAGNEZ DU TEMPS EN SAISIE - CONCENTREZ-VOUS ET PILOTEZ VOTRE ACTIVITÉ !

NOUS CONTACTER :



Guillaume GINER



75 60 52



contact@mesfactures.nc



Développement durable



LES DÉCHETS DES ENTREPRISES À LA LOUPE

Depuis 2012, la CCI pilote l'Observatoire des déchets des entreprises. Cet outil statistique répertorie des données sur les déchets non dangereux produits par les entreprises dans les trois provinces. Une mise à jour de ces données a eu lieu en 2022. Elle se base sur 703 enquêtes réalisées sur le terrain.

Outil développé par la CCI Côte d'Armor, l'Observatoire des déchets a été adapté au territoire, il y a 10 ans, par la CCI-NC. Il s'est développé en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les trois provinces, l'agence de la transition écologique (Ademe) et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Son rôle est de répertorier les données qualitatives et quantitatives sur les déchets produits par les entreprises calédoniennes.

« La méthode employée s'appuie sur l'utilisation de ratios de production de déchets, chiffrés en tonnes par salarié et par secteur d'activité. Ces données sont actualisées grâce à des enquêtes en entreprise dont les résultats s'ajoutent à ceux des années précédentes », explique Matthieu Ladiesse, responsable du Développement durable à la CCI-NC.

Un outil de prospective

Pour faciliter la gestion des statistiques, les productions de déchets ont été réparties par syndicat intercommunal. « Au-delà de l'enquête, l'objectif est de sensibiliser les entreprises à produire moins de déchets et de les conseiller sur la gestion de leurs déchets non dangereux. Actuellement, 150 entreprises de plus de 50 salariées produisent 30 % des déchets recensés par l'Observatoire en Nouvelle-Calédonie », précise le responsable. L'Observatoire des déchets est avant tout un outil de prospective. Compilées par secteur, les données quantitatives et qualitatives restituées sont indispensables pour pouvoir, par exemple, dimensionner des filières de recyclage des déchets non dangereux. Le carton, le papier, les métaux, les plastiques ou encore les déchets organiques sont autant de matériaux qui entrent en compte dans ces statistiques.

LES RÉSULTATS DE 2021

En 2021, le gisement global de déchets non dangereux (DND) produit par les entreprises de Nouvelle-Calédonie était estimé à 82 673 tonnes dont 83 % produites en province Sud. Pour obtenir gratuitement des estimations détaillées par type de déchet, par secteur d'activité ou par zone géographique et pour plus d'information sur le fonctionnement de l'Observatoire des déchets des entreprises, contactez le service Développement durable de la CCI.

environnement@cci.nc

Tél. : 24 31 00

www.cci.nc

« Pour moi, électrique, ça rime avec économique ! »

Olivier, chef d'entreprise

**ON A TOUS UNE
RAISON DE SE BRANCHER
SUR L'ÉLECTRIQUE !**

ESSENCE

▶ **14 130 F**
/ mois

ÉLECTRIQUE

▶ **1 800 F**
/ mois

= 12 330 F*
d'économies
/ mois

Économies sur le carburant, sur l'entretien, sur les pièces de rechange... Y'a pas photo : pour un pro, ça vaut le coup de carburer aux kilowatts/heures !

PLUS D'INFOS :



agence
calédonienne
de l'énergie

GOUVERNEMENT DE LA
**NOUVELLE
CALÉDONIE**



Isabelle Laran



Mathilde Ménéil

Numérique

SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES EN UN CLIC

Alors que nous vivons dans un monde ultra-connecté, les institutions et autres collectivités se sont lancées dans une démarche dite de simplification administrative. Objectif : alléger le plus possible les contraintes administratives des entreprises.

« Nous sommes au début de la démarche. Les entreprises sont assez contentes que l'on s'intéresse à cette problématique », affirme Isabelle Laran, en charge du bureau des investisseurs à la Direction du développement économique et du tourisme de la province Sud. Pour simplifier la vie des chefs d'entreprises, la province Sud a « établi un questionnaire destiné aux entreprises pour faire remonter les principales difficultés qu'elles rencontrent avec tel ou tel service ou démarche », explique Isabelle Laran, qui poursuit ainsi : « si on se rend compte, par exemple, que 30 % des entreprises sont confrontées à un problème de permis de construire, il nous faudra améliorer notre service sur ce sujet. »

Un questionnaire aussi pour l'administration

« Simplifier le travail des entreprises est essentiel, mais il faut aussi simplifier le travail de l'administration », explique-t-elle. Nous proposons également un questionnaire destiné aux services de la province Sud afin qu'ils participent à la démarche ». Les services administratifs, qui sont en première ligne face aux entreprises, peuvent légitimement « s'agacer quand on leur demande plusieurs fois le même document. L'idée de ce questionnaire c'est de faire prendre conscience que si l'on simplifie les choses se sera du gagnant / gagnant », conclut Isabelle Laran.

Un guichet numérique pour le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Autre institution : le gouvernement. Ce dernier a lancé la plateforme Guichet entreprise. « Il s'agit, explique Mathilde Ménéil, cheffe de produits numériques à la Direction du numérique et de la modernisation, d'un télé-service qui propose la réalisation des démarches d'immatriculations, de modification et de radiation des entreprises

individuelles non commerciales. » Ce service devrait être étendu aux entreprises individuelles commerciales. « Il permet de centraliser l'ensemble des démarches administratives à réaliser », explique Mathilde Ménéil. Un outil totalement gratuit et qui fonctionne ! En 2020, plus de 40 % des entreprises se sont constituées via ce guichet.

Césam, ouvre-toi !

« Le gouvernement a également mis en place, récemment, plusieurs nouveaux télé-services », explique Mathilde Ménéil. Le site quotas.gouv.nc, propose aux importateurs de suivre en ligne leurs quotas individuels d'importation, pour assurer une meilleure gestion de suivi. » Avec l'arrivée de travailleurs étrangers, le gouvernement a aussi mis en place « une plateforme de dématérialisation du processus de demande de visas sur demarches.gouv.nc ». Un ensemble de plateformes ou de sites internet à retrouver sur le site cesam.nc



LA VINO^{THÈQUE}

DEPUIS 1973

50 ANS

de plaisirs
gastronomiques
en Nouvelle-Calédonie

+ DE 1500 RÉFÉRENCES À PRIX PRODUCTEUR

5 boutiques en Nouvelle-Calédonie :

Motor Pool - Magenta - Ducos - Ouémo - Boulouparis

1 boutique en ligne :

www.vinotheque.nc

contact@vinotheque.nc | 26 14 66



Tourisme

LA GARE MARITIME SE REMET À QUAÏ

Depuis 2017, la CCI est missionnée par le Port autonome et la Ville de Nouméa pour accueillir et orienter les passagers mais aussi coordonner les usagers de la gare maritime de Nouméa et de ses abords. Le 4 octobre dernier, c'était la reprise d'un rythme de croisière pour ce secteur économique majeur. Le point avec Frédéric Prentout, responsable de projets à la CCI.

Comment s'est déroulée la reprise de la croisière ?

Frédéric Prentout : Le redémarrage des activités touristiques s'est bien déroulé. Quelques jours avant la première arrivée de paquebot, le 4 octobre, nous avons appris que nous serions amenés à reprendre nos activités, mais nous avons anticipé cette décision.

Nous avons géré la gare maritime de 2017 à 2020. Nous avons donc l'expertise et nous connaissons les intervenants, les flux de touristes et les bateaux, ce qui nous a permis de préparer très rapidement l'escale inaugurale de deux jours à Nouméa.

Comment vous êtes-vous remis en ordre de marche ?

F. P. : Il s'agissait de réactiver des procédures mises en place et d'en aménager de nouvelles, avec le souci d'optimiser la prise en charge des croisiéristes, d'améliorer l'expérience client. La reprise s'est effectuée de façon cadrée, toutes les activités liées à la gare maritime de Nouméa étant désormais soumises à un règlement d'exploitation. Sur décision du gouvernement, du Port autonome et de la Ville de Nouméa, les prestataires touristiques qui opéraient à l'intérieur de la gare ont ainsi été déplacés à l'extérieur. Par ailleurs, les artisans-commerçants devront bientôt proposer prioritairement de l'artisanat local.

Quelles sont les missions de la CCI sur la zone portuaire ?

F. P. : En tant qu'exploitant de la gare maritime, la CCI assure l'animation, la coordination des opérateurs touristiques, des artisans-commerçants, la maintenance et l'entretien du bâtiment, l'accueil et l'information pratique des croisiéristes, avec une équipe à l'écoute, parlant anglais. Après avoir travaillé à l'escale, nous visons une délégation de service public. C'est un processus qui est long à mettre en place. En attendant la mise en place d'une délégation de service public, nous fonctionnons sous contrat de prestation de services. Le Port autonome est notre donneur d'ordre pour la gare tandis que la Ville de Nouméa nous missionne pour ses abords. Il est préférable de confier ces deux gestions au même prestataire.

Comment envisagez-vous l'avenir de la croisière ?

F. P. : Un comité stratégique croisière se met en place, à l'initiative du gouvernement, pour définir les orientations stratégiques que l'on veut donner à cette industrie : quel type de bateaux, combien de bateaux et d'escales, quel modèle économique adopter ? En 2023, 124 touchers de paquebots sont prévus, avec une escale à Nouméa et à Lifou. Ce nombre sera sans doute revu à la hausse.

Contacts

CCI – Gare maritime
gare-maritime@cci.nc - Tél. : 24 73 60



© Marianne Page



© Marianne Page



GLI

Grues Levages Investissements



accueil@gli.nc



+687 45 75 37



gli-groupe.com

Lot 2 allée du Titane - Domaine du Paddon - BP 09413 | 98890 | PAÏTA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Retrouvez POUR 100 F cfp tous les jeudis

votre hebdomadaire
d'informations générales



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales



La session de formation de novembre affichait complet.

© Xavier Féron

Formation

MENER UN ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION

Les entretiens annuels d'évaluation (EAE) s'appliquent désormais au secteur privé. Ils permettent à l'employeur comme à l'employé de faire le bilan de l'année écoulée, d'évaluer les compétences du salarié et de fixer les objectifs de l'année. Pour accompagner les entreprises, la CCI-NC organise des formations dédiées.

En Nouvelle-Calédonie, les négociations annuelles de branches entre les partenaires sociaux, et notamment de la branche commerce, ont rendu obligatoires les EAE au sein des entreprises pour améliorer le statut de leurs salariés. Afin de mener au mieux ces entretiens et donner du sens à cet outil de gestion du personnel, il est important de bien saisir les enjeux pour l'entreprise, le manager et le collaborateur. « Pour favoriser la communication entre l'encadrement et le personnel, il faut motiver et impliquer le salarié. Ecouter, mener les échanges, adapter sa communication, conclure... Cette rencontre doit être préparée pour être efficace », explique Céline Cardinaud, responsable du pôle Ingénierie et Formation à la CCI-NC.

Créer un climat favorable

Pour faire le point sur l'année écoulée et les objectifs à venir, il est nécessaire de créer un climat favorable au cours de l'entretien. « L'EAE ne doit pas être perçu comme une sanction, poursuit la responsable. Il faut inviter le salarié à faire un retour constructif : de quoi est-il fier ? Comment peut-il s'inscrire dans l'évolution de l'entreprise ? Il faut aller chercher sa contribution et lui donner envie de s'impliquer. » La réussite de l'entretien dépend, avant toute chose, du comportement de la personne qui fait passer l'entretien. Elle doit être à l'écoute du collaborateur et mettre celui-ci au cœur de sa contribution. Il pourra s'exprimer 70 % du temps de l'entretien contre 30 % pour l'employeur.



© Murielle Page

Améliorer la performance

Au-delà de cet espace de parole offert à l'employé, la mise en place des EAE offre aussi des avantages pour l'employeur car ils permettent d'améliorer le climat social de l'entreprise et la

performance globale des équipes. Destinées aux chef(fe)s d'entreprise, aux responsables RH et aux managers, les formations mises en place par la CCI permettent également d'apprendre à faire vivre l'entretien tout au long de l'année. La session de formation de novembre 2022 était complète, il est donc conseillé de réserver dès à présent pour les prochaines sessions. L'EAE étant basé sur une fiche de poste, une formation parallèle pour apprendre à construire une fiche de poste est également prévue en 2023.

Contacts :
entreprises@cci.nc
Tél. : 24 31 35

SESSIONS DE FORMATION 2023

- **Nouméa** : 25-26 janvier ; 20-21 février ; 7-8 septembre ; 9-10 octobre ; 16-17 novembre.
- **Koné** : 20-21 février ; 4-5 mai ; 23-24 novembre.



Fiche pratique

OPTER POUR LE MÉCÉNAT : COMMENT ET POURQUOI ?

Mis en place en Nouvelle-Calédonie depuis 2008, le mécénat reste encore assez méconnu alors qu'il constitue un dispositif « gagnant-gagnant ». Bien qu'elle soit son principal moteur, l'attractivité fiscale du mécénat n'est pas son seul intérêt. Explications.

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est le versement d'un don (en numéraire, en nature ou en compétence), par une entreprise ou un particulier, à un organisme pour soutenir une œuvre ou une personne, pour l'exercice d'activités d'intérêt général, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Quelles sont les activités concernées ?

L'activité doit être non lucrative et non concurrentielle. Elle peut être à caractère éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture (y compris œuvres littéraires, lyriques, musicales, chorégraphiques, cinématographiques et de cirque), de la langue française et des langues locales.

Comment le mécénat est-il encadré sur le territoire ?

Des mesures du mécénat en faveur des entreprises et des particuliers ont été introduites dans le code des impôts par la loi du pays n°2008-5 du 21 octobre 2008, relative au régime fiscal du mécénat. Un modèle de

reçu est annexé à l'arrêté n°2010-2161/GNC du 15 juin 2010. Les versements ouvrant droits à crédit d'impôt ne doivent comporter aucune contrepartie directe ou indirecte pour le donateur. Toutefois, le nom de l'entreprise mécène peut être associé aux opérations réalisées par l'organisme bénéficiaire.

Quels sont les avantages fiscaux du mécénat ?

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, lorsqu'elles relèvent d'un régime réel d'imposition, le mécénat donne droit à un crédit d'impôt égal à 60 % du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Un crédit d'impôt est une somme soustraite du montant de l'impôt. Il est remboursé en tout ou partie lorsque son montant dépasse celui de l'impôt.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en Nouvelle-Calédonie, le crédit d'impôt est fixé à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite de 15 % du revenu net global annuel imposable.

Quels sont les autres enjeux du mécénat ?

Au-delà de l'avantage fiscal, investir dans le mécénat est un enjeu de communication et stratégique. La Nouvelle-Calédonie se place en seconde position nationale, derrière l'Île-de-France, pour le nombre de ses associations. Celles-ci interviennent sur tous les fronts : environnement, modes de vie plus sains, développement culturel, actions solidaires, accompagnement de populations sensibles... Le choix est vaste et l'image associée au don est très valorisante. Elle est le signe d'une ouverture de l'entreprise aux enjeux sociétaux qui l'entourent.

En savoir +

www.dsf.nc



Comment j'ai réussi à...

DÉVELOPPER UN ÉCOLOGE LABELLISÉ

Il y a 4 ans, Séverine et Nicolas ont repris la gestion du lodge Terre de Soleil, situé à Farino, avec l'ambition d'en faire un gîte écotouristique. Fervents défenseurs d'un tourisme durable, les propriétaires de ces bungalows en bordure de forêt ont vu leurs efforts récompensés par l'obtention du label Clef verte.



1. LE BESOIN

En reprenant une structure hôtelière existante, Séverine et Nicolas souhaitaient mettre en avant leur sens de l'accueil. En 2019, ce couple auparavant investi dans la finance et l'import-export a décidé de retrousser ses manches pour se tourner vers le tourisme durable. « Après avoir installé des panneaux solaires en 2019 et acheté un électrolyseur pour la production de produits d'entretien propres en 2021, nous avons fait des démarches auprès de l'Ademe pour pouvoir poser, d'ici mars 2023, des cuves de récupération d'eau », explique Nicolas. Des investissements coûteux qui affichent l'engagement du Lodge dans une démarche environnementale, que distingue justement le Label Clef verte, premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants.

2. LA SOLUTION

Le cahier des charges du label Clef verte impose, notamment, la maîtrise des consommations en eau et en énergie, ou encore une gestion environnementale des déchets et des loisirs qui ne nuise pas à la nature. Matthieu Ladiesse, responsable du Développement durable à la CCI et auditeur du Label Clef verte (dont la Chambre est déléguée sur le territoire), a effectué la visite de contrôle permettant de vérifier et de valider auprès du label les actions mises en place au Lodge. « Matthieu a également été notre interlocuteur pour le montage du dossier auprès de l'Ademe permettant d'accéder au Fonds Tourisme Durable, qui nous aide à mener à bien nos projets d'investissement », poursuit Nicolas. Ce Fonds a permis de couvrir 25 % de l'investissement total de 6 millions de francs CFP engagé par les gérants pour s'équiper en électroménager éco-responsable, construire un abri à vélos avec borne de recharge photovoltaïque et installer les cuves de récupération d'eau des spas.

3. LES RÉSULTATS

« L'installation de panneaux solaires nous permet de réduire nos factures énergétiques de 80 %, confie Nicolas. Grâce à l'achat d'un ionisateur, nous n'utilisons plus de produits d'entretien du commerce. Désormais, nous fabriquons tous nos détergents avec du sel et de l'eau. » Le développement durable, au-delà d'être synonyme de réduction des coûts, est surtout dans l'ADN des gérants, qui se réjouissent des petits pas qui, bout à bout, font les grands résultats. Leur démarche présente aussi un intérêt sociétal : l'abri à vélo du Lodge, pensé pour l'électromobilité, intéresse les classes de BTS Électrotechnique de Nouméa qui pourraient s'impliquer dans sa construction dès la rentrée 2023.

CONTACT

Conseiller CCI : 24 31 00

conseil@cci.nc

www.cci.nc

Lodge Terre de Soleil

Cinq bungalows avec jacuzzis, table d'hôtes.



Tél. : 417 487
ou 871 593



lodgeterredesoleil@gmail.com



Farino



www.terredesoleil.nc



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au 1 ^{er} octobre 2022	
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,17 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	3,21 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	3,28 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	3,45 %
• Découverts en compte	15,83 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	3,11 %

Intérêt légal (2^e semestre 2022)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,15 %**
Autres cas **0,77 %**

Indice et taux

Prix (octobre 2022) **104,15**
Prix hors tabac octobre 2022 **103,98**
Inflation hors tabac (12 derniers mois) **5,0 %**
Inflation générale (12 derniers mois) **5,1 %**

Salaire minimum garanti brut

SMG horaire **965,10 F CFP**
SMG mensuel **163 102 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **820,35 F CFP**
SMAG mensuel **138 639 F CFP**

Feuille de paie (novembre 2022)

Plafond CAFAT **366 100 F CFP**
Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **513 900 F CFP**
(tranche 1) / .. à partir de **513 901 F CFP** (tranche 2)
Plafond FSH **308 900 F CFP**
Plafond formation professionnelle .. **366 100 F CFP**
Plafond Sécurité sociale **409 069 F CFP**
CCS **salaire total (non plafonné)**

Évolution du BT21

	2020	2021	2022
Janv.	104,52	103,56	109,58
Fév.	104,50	103,79	109,63
Mars	104,34	103,91	111,28
Avril	104,18	104,61	112,38
Mai	103,78	104,92	113,51
Juin	103,43	105,54	113,74
Juil.	103,62	106,03	114,49
Août	103,67	106,50	115,94
Sept.	103,64	107,11	115,81
Oct.	103,38	107,20	116,34 (provisoire)
Nov.	103,21	107,55	
Déc.	103,30	108,11	

Échéances fiscales

31 décembre 2022

CAFAT : artistes et indépendants

- Paiement des cotisations du 1^{er} trimestre.

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (mois de clôture : janvier et mai).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 août).



Le MEDEF-NC souhaite une bonne année 2023 aux chefs d'entreprise.

Dans cette période charnière pour la Nouvelle-Calédonie,
nous remercions nos adhérents, toujours plus nombreux à nous rejoindre.

1 700
entrepreneurs
adhérents

informer

80
mandataires
adhérents occupant
75 instances
socio-économiques

10
permanent(e)s
spécialisé(e)s
au service des
entrepreneurs

27
syndicats
professionnels
sectoriels

+90%
des adhérents
gèrent des
PME et TPE

fédérer

aider

« ENSEMBLE, nous donnons
de la voix pour un modèle
d'entrepreneuriat calédonien
et de croissance,
responsable pour tous. »

Nous prenons en charge tes études

à 100%*



Postule à notre Programme
d'Accompagnement aux Études Supérieures
d'Excellence (PAESE) en Métropole.

www.fondationbci.nc

*voir conditions sur le site



BCI FONDATION
D'ENTREPRISE

DIVERSITÉ | EXCELLENCE | DÉVELOPPEMENT